Curriculum vitæ

C’est la liste des principales étapes d’une vie, d’une formation et d’une carrière, dressée par la personne elle-même en vue d’une embauche ou d’une promotion. On dit le plus souvent en abrégé : un CV. L’expression latine renvoie à l’idée de course et de compétition. La pratique est essentiellement moderne ; elle s’est développée et formalisée dans la première moitié du XXe siècle, avec le développement de la société industrielle. Elle fait aujourd’hui l’objet d’une pédagogie (stages, manuels, sites Internet) enseignant comment mettre en valeur les points forts, voiler points faibles et lacunes, et comment personnaliser discrètement cette forme rhétorique impersonnel […]

Bibliographie

Laurence Crayssac, « Le Curriculum vitæ », *Éducation permanente*, n°s 72-73, mars 1984, p. 165-170.

Laurence Martin, « Écrire son curriculum vitæ ou les vertus cachées d’un exercice codé », dans *La Faute à Rousseau*, n° 14, février 1997, p. 39-40.

Gaston Pineau et Guy Jobert (éd.), *Histoires de vie*, L’Harmattan, 1982, 2 vol.

Auteur(s) de l'article:
Lejeune Philippe

Page:
230-231

Mots-clés:
Écritures ordinaires

Pour citer cet article:

Lejeune Philippe, « Curriculum vitæ », dans *Dictionnaire de l’autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 230-231, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/curriculum-vitae, page consultée le 18/07/2025.